



Vie communale

Réunion de riverains

Actions et informations

Le vendredi 9 septembre, une nouvelle réunion de riverains s'est tenue au Gymnase Roby pour faire suite aux précédentes organisées les 28 mai, 22 juin et 19 octobre 2010.

A cette occasion, deux objectifs étaient visés :

- 1** Faire un bilan des questions soulevées en 2010 par les Dampmartois et des actions engagées par l'équipe municipale pour y répondre,
- 2** Informer les Dampmartois des nombreux et importants projets en cours : le groupe scolaire, les nouveaux locaux techniques construits derrière le gymnase, ainsi que les paramètres et enjeux du PLU, (Plan Local d'Urbanisme) en cours de rédaction.

La Municipalité remercie tous les Dampmartois présents pour leur contribution à la vie de la commune.

Bilan des premières réunions de riverains

En 2010, près de 200 habitants ont participé aux 3 réunions de riverains, au cours desquelles les différentes questions abordées portaient principalement sur : la sécurité (23 questions), l'urbanisme (21), la communication (6), l'environnement (5), les transports (4), les affaires sociales (4), les réunions de riverains (3), le projet scolaire (2), la vie locale (2), le centre de loisirs (1), le cimetière (1).

Des réponses aux questions des Dampmartois ont été apportées, soit au cours de la réunion, soit ultérieurement dans les cas où pour les demandes ayant un coût, elles nécessitaient d'être débattues en commissions ou en conseil et d'être budgétisées lorsqu'elles étaient retenues.

Actions engagées suite aux réunions 2010

La sécurité

La première année d'exercice du policier municipal de Dampmart a permis de dresser un bilan intéressant en terme d'activité et de services aux habitants. Tout d'abord, un bilan sur l'ensemble du territoire de Dampmart mené par le policier a permis :

- 1** de dresser la liste des besoins (mise à jour des arrêtés municipaux, de la signalétique au sol et verticale,...),
- 2** de définir et de valider les arrêtés municipaux nécessaires à l'optimisation et la rationalisation de la circulation et du stationnement,
- 3** d'inscrire au budget 2011 les dépenses nécessaires,
- 4** de prendre progressivement les-dits arrêtés.

Parallèlement à ce travail, près de 300 actions de la police municipale ont été réalisées (détail sur le graphique).

L'urbanisme

Des précisions ont été apportées sur la mise aux normes du réseau d'assainissement et la réalisation des logements sociaux.

Le calendrier actuel d'amélioration de l'assainissement prévoit, en décembre 2011 un sondage technique de la rue de la République, en janvier 2012 la réalisation des travaux dans la rue de la République, dans la rue Lafayette et la place des Ormes, puis en fin d'année 2012 - début 2013, rue de Lagny.

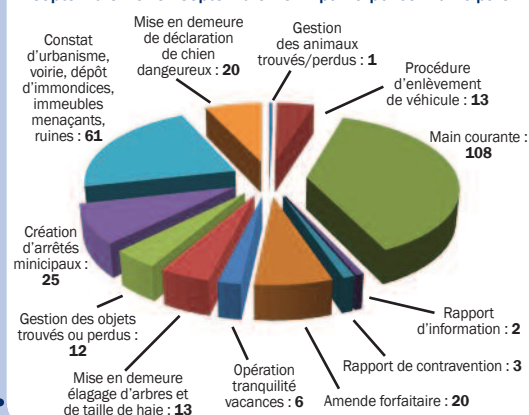
Suite au résultat des appels d'offres, le démarrage des 12 logements de la rue de Carnetin initialement prévu pour cet automne, est repoussé au 1er trimestre 2012 pour une livraison fin de l'année début 2013. Les logements rue du chemin de fer devaient se dérouler de mai 2012 à début 2013 pour le 28 rue du chemin de fer (6 logements) et de septembre 2012 à juillet 2013 au 32 rue du chemin de fer (10 logements). 4 Rue Denfert Rochereau, les 8 logements seront édifiés de novembre 2012 à juillet 2013. Enfin les 22 logements rue Juliette Vadel seront bâtis de février 2013 à septembre 2014.

Des actions ont été menées pour améliorer le quotidien des Dampmartois, comme la réfection de voirie au Clos Richard, la matérialisation de places de stationnement, la pose de ralentisseur, l'aménagement de carrefours (cf photos ci après), ou le renouvellement de la signalétique au cimetière.

L'environnement

Certains habitants avaient notamment demandé s'il était possible de disposer de composteur ou de modifier la collecte des déchets. Dampmart a voté au printemps 2011 la participation au Sietrem pour la distribution de composteurs (à prix coûtant). Cette mise en place s'accompagnera de la désignation d'élus référents et d'une formation à l'usage de ces équipements.

Représentation des 284 interventions réalisées sur la période septembre 2010 - septembre 2011 par la police municipale



EDITORIAL



Comme je vous l'annonçais lors du conseil municipal pour le vote du budget en avril 2011, « c'est un budget qui permet de préparer la commune pour les années à venir sur les investissements de grande ampleur ». Et bien nous y sommes !

Le permis de construire du projet scolaire est accepté. Des permanences des élus seront assurées fin novembre pour vous présenter le projet.

Concernant les ateliers municipaux, la construction va démarrer en tout début d'année prochaine. Je profite pour remercier notre députée Mme Chantal Brunel pour la subvention parlementaire d'un montant de 60 000 € qu'elle a réussi à nous octroyer.

A la suite de nos quatre réunions de riverains, les arrêtés de circulation et stationnement sont progressivement signés et mis en place.

La mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avance, la partie diagnostic est terminée, nous sommes en phase de rédaction du PADD (Projet d'Aménagement Développement Durable) qui permettra de projeter Dampmart pour les 20 ans à venir.

Georges Carré
Maire de Dampmart

Voeux du Maire

Samedi 17 décembre à 11h

Monsieur le Maire et la municipalité ont le plaisir de convier à la cérémonie des vœux du Maire tous les Dampmartois qui souhaitent y participer. Une pré-inscription reste obligatoire. Pour vous faire connaître, prenez contact avec le secrétariat de la mairie soit par téléphone au 01.64.30.13.45 ou par mail info@dampmart.fr avant le 10 décembre 2011.

La communication

Le nouveau site internet a été présenté (www.dampmart.fr). Il a été revu, et est en phase de test. Il est actualisé régulièrement par les employés municipaux. Notre site est ouvert aux échanges d'informations : contact de la mairie, questions, appels d'offre. Les comptes rendu des conseils municipaux sont désormais disponibles en ligne et sont distribués.

Les affaires sociales

En 2010, il avait été plusieurs fois demandé l'adhésion de Dampmart au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique). En 2011, l'adhésion a été inscrite au budget, pour apporter une aide financière à cette association qui est sollicitée par de nombreux Dampmartois. Le CLIC est localisé près de l'actuel hôpital de Lagny sur Marne. Il s'agit d'une structure intéressante et très utile qui regroupe un réseau de professionnels de santé et de bénévoles. Il peut par exemple mettre en œuvre des actions coordonnées pour des seniors dépendants, aider aux démarches administratives ou plus simplement, proposer des activités diverses.

Les projets en cours

Les avancées du projet scolaire ont été présentées. Le permis de construire a été validé en septembre, après la tenue de plusieurs réunions avec les voisins dont l'objet était : la présentation du projet, la prise en considération par l'architecte d'éventuelles remarques des riverains, la définition du traitement des parties mitoyennes.



Par ailleurs, des avis favorables du trésorier payeur, de l'inspection d'académie, des parents d'élèves, et de la Commission Sécurité du SDIS (sécurité, accessibilité) ont été reçus, validant le projet et permettant de solliciter des subventions régionales, départementales, parlementaires et de l'état.

Actuellement, tout est mis en œuvre pour que le démarrage des travaux ait lieu au premier semestre 2012.

Les nouveaux services techniques municipaux ont été également présentés lors de la réunion de riverains. Localisé à l'arrière du gymnase Roby, ce nouveau bâtiment a fait l'objet d'un dépôt de permis de construire validé en juillet 2011. Les travaux démarreront au premier trimestre 2012.

Enfin, les enjeux de l'aménagement futur du territoire ont été discutés au cours de cette réunion puisque le Plan Local d'Urbanisme est actuellement en cours de rédaction. Nous avons donc pu revenir sur les éléments du diagnostic déjà présentés dans un numéro de l'Echo. De prochaines informations auront lieu pour présenter les phases suivantes de l'élaboration du PLU.

Vie Locale

Marathon

Le dimanche 5 Juin 2011.

Chaud et orageux, ce n'était rien de le dire, pour ce 8^{ème} Marathon de Marne et Gondoire.

Après avoir traversé plus de la moitié des communes de Marne et Gondoire, les coureuses et coureurs ont affronté l'escalade des coteaux de Dampmart. Cette année la chaleur était telle que trois abandons sur notre territoire ont été constatés, un record car jusqu'à présent un seul était à déplorer par course.

Néanmoins, le côté festif et sympathique était toujours de mise.

Comme chaque année en plus du marathon, un concours de la commune la plus animée était organisé, et faute de bénévoles, il ne nous a pas été permis d'y participer.

Un grand merci à tous ceux qui par leur travail ont contribué à la réussite, encore cette année, de ce marathon. Cette année, Monsieur David Gentien, Conseiller municipal, a représenté la commune.

Appel aux bénévoles

Vous pensez que l'on peut améliorer la quantité, la qualité, la diversité des animations de la commune.

Alors n'hésitez pas, plus de critique, mais de l'action.

Prenez contact avec la mairie.

Venez rejoindre les bénévoles.

Fête des bords de Marne

Ce dimanche 26 Juin 2011, il faisait encore très très chaud sur les bords de Marne, malgré

de temps en temps un petit souffle d'air. Les tables et les bancs étaient de sortie autour de la piste de danse pour recevoir les badauds. Ceux-ci pouvaient prendre un repas ou une boisson servis par le "café de la mairie", à l'ombre des tentes, dans un décor bucolique, entre la Marne, le ciel bleu, les hérons, les cygnes et les canards.

L'esprit de la guinguette, un dimanche au bord de l'eau en famille était vivant. Les enfants et les grands pouvaient tirer quelques flèches avec la Compagnie d'arc de Dampmart. Certains ont pu profiter d'une dégustation de produits portugais pour l'apéritif, très appréciée. Notre accordéoniste, malgré la chaleur, a tenu bon tout l'après midi pour faire danser les courageux, qui pour l'occasion ont vraiment mouillé le maillot.

Merci à tous ceux qui par leur présence, leur investissement, leur professionnalisme, ont participé à la réussite de cette nouvelle édition.



Voyage des anciens

Ce 11 juin 2011, zoom sur les chevaux.

La journée a débuté par la visite du Centre d'entraînement de chevaux trotteurs au Domaine de Grosbois.

Les coulisses de l'hippodrome de Vincennes nous ont permis de parfaire nos connaissances : la salle des balances, la salle vétérinaire. Nous avons découvert le harnachement des chevaux, les sulkys ainsi que les jockeys se préparant pour les courses.

Ensuite, déjeuner dans l'un des restaurants panoramiques de l'Hippodrome avec vue sur les pistes. Occasion de nous laisser tenter par les paris lors des courses. Emotions garanties.



Forum des associations

Tradition oblige, les associations se sont réunies une fois de plus pour le forum au profit de tous les Dampmartois afin qu'ils puissent s'inscrire dans le but de pratiquer l'activité de leur choix.

Merci à tous les bénévoles qui font vivre toutes les associations Dampmartoises.



Informations

Vie Locale

3^{ème} CONCOURS DE DECORATIONS DE NOËL

Nous renouvelons en 2011 le concours de décorations de Noël. A partir du 12 décembre 2011 inscriptions auprès du secrétariat de la mairie, soit :

- par mail à l'adresse suivante : mairie@dampmart.fr en indiquant vos nom et adresse,
- par téléphone au 01 64 30 13 45.

Entre le 02 et le 06 janvier 2012 le jury se rendra aux adresses indiquées. Il délibèrera au cours de la 2^{ème} quinzaine de Janvier 2012. Les heureux gagnants de ce concours seront récompensés.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Téléthon Marché de Noël (Installé à la mairie de Dampmart) **samedi 3 et dimanche 4 décembre 2011**
- Repas des Anciens **Judi 15 Décembre 2011**
- Vœux de M. le Maire..... **Samedi 17 Décembre 2011** (cérémonie ouverte à tous les Dampmartois sous réserve d'inscription préalable en mairie)
- Galette des anciens..... **Samedi 21 janvier 2012**

Ateliers municipaux

Dampmart a engagé depuis plusieurs années une réflexion sur le redimensionnement des structures communales. Le projet scolaire et les moyens de production des services sont au cœur de ce projet.

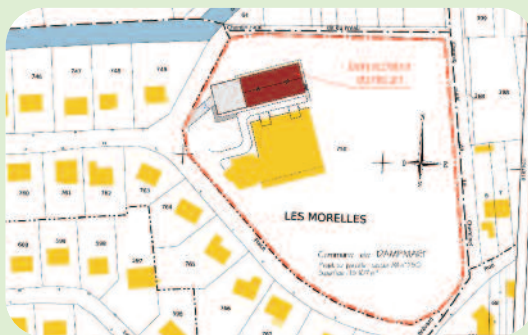
1^{ère} réalisation à sortir de terre : les ateliers municipaux.

Les services techniques actuellement situés dans la cour de l'école Blanchet doivent impérativement être déplacés. De plus, les zones de stockage sont aujourd'hui disséminées sur l'ensemble du territoire communal. Nous pourrions ainsi tout regrouper sur un même site à côté du gymnase permettant ainsi, un gain de productivité, un service optimisé aux associations et aux Dampmartois.

Ce projet, d'un coût total inférieur à 400.000 euros TTC, entrera en service au 1^{er} semestre 2012. Le début des travaux est prévu courant janvier 2012. Il sera financé sur fonds propres et bénéficie d'une subvention de l'Etat de 29.900 € et d'une subvention parlementaire accordée par Mme Chantal Brunel de 60.000 €. Nous remercions très chaleureusement notre Députée qui a toujours manifesté son soutien à la Commune dans la réalisation de ses projets.



Cet ensemble sera composé d'une plate forme de stockage extérieure, d'une zone de déchargement et d'un bâtiment de type hangar de 30M X 15M avec mezzanine et locaux minimum pour nos agents. Cet espace offrira une zone de garage de 225 m2 pour les matériels et 400 m2 de stockage à l'abri. Une liaison avec le gymnase est prévue afin de libérer des surfaces pour nos associations et d'optimiser le stockage du matériel.



Travaux

Nos voiries ont énormément souffert lors des 2 derniers hivers. Il était impératif de trouver des solutions en adéquation avec nos finances et nos projets à venir.

Une voirie refaite à neuf est extrêmement coûteuse. Pour exemple, cette année, compte tenu des dégradations très rapides que nous avons constatées, les voiries du Clos Richard ont fait l'objet d'une étude avec demande de devis. Il faut compter en moyenne 450.000 euros par rue, trottoirs compris. Aussi, lorsque la commune fait le choix d'une réfection totale, elle s'assure au préalable que tous les réseaux présents dans le sous-sol (l'assainissement, l'eau, l'éclairage public, le gaz, l'électricité, et les télécoms) sont à jour de travaux et ceci pour plusieurs années. Inutile de vous expliquer que plusieurs hivers seront passés avant que chaque concessionnaire réponde et engage des travaux.



Rue du Clos Richard avant et après

Le Clos Richard est l'exemple parfait d'une urgence caractérisée qui ne peut attendre une solution complète. Il est bien entendu possible de réparer la chaussée par un traitement de nids de poule, mais les photos montrent bien que cette solution, par ailleurs coûteuse, ne répond pas non plus à notre problématique. Il y a quelques années, la solution du gravillonnage était régulièrement employée. Peu onéreuse, elle ne pouvait être efficace que sur voirie plane, ce qui n'est certainement pas notre cas. Le choix retenu est donc l'ECF (Enrobé Coulé à Froid). Cette solution, à mi chemin entre le gravillonnage et l'enrobé complet, permet d'obtenir une étanchéité très correcte et offre une réponse dans la durée (soit 10 ans) aux problèmes de la chaussée, permettant ainsi d'éviter de nombreux frais. Son rendu est correct mais ne corrige pas totalement les imperfections de la chaussée. Son coût, certes élevé mais offrant un bon rapport qualité-prix, a permis d'effectuer une rénovation des rues Clos

Richard et Daniel Leduc dans leur totalité pour un coût total de 61.000 euros. Cette solution a déjà été employée dans notre commune rue du Château, et le sera à l'avenir sur d'autres voiries. D'autres travaux ont été exécutés comme l'aménagement du virage de la rue Colas avec la création de trottoirs.



Rue Colas

Notre conseil s'est engagé dans une démarche visant à sécuriser le plus possible la circulation des piétons dans notre commune. Pour cela, la création de trottoirs se poursuivra ainsi que la mise en place d'un règlement de voirie.

Ce règlement, qui sera au final intégré à notre futur PLU (Plan Local d'Urbanisme), demande une étude de chaque rue avec une réglementation associée se traduisant par un arrêté de circulation. Cet arrêté doit préciser la vitesse, les particularités propres à chaque rue ainsi que le stationnement autorisé. Nous avons déjà fait ce travail sur plusieurs rues. Cet exercice très difficile se réalise dans la concertation avec les habitants de chaque rue mais aussi dans l'intérêt général communal.

Notre Policier municipal en charge de l'élaboration de ce règlement et de sa mise en place avec un groupe de travail composé d'élus, répond à vos questions et se charge de trouver la meilleure solution pour tous. Bien évidemment, une fois la signalisation mise en place il fera respecter les arrêtés.

Le préfet à Dampmart

Le vendredi 14 octobre dernier, la commune a accueilli M. Pierre MONZANI, Préfet de Seine & Marne pour un tour d'horizon des sujets d'actualité de la commune, en présence de notre députée Mme Chantal Brunel.

L'après midi a débuté par une présentation de Dampmart en salle du Conseil Municipal par M. le Maire et ses adjoints : notre territoire, ses atouts, ses contraintes, nos finances, nos équipements, les logements, les grands projets, ... Nous avons ensuite parcouru le territoire communal avec M. le Préfet pour associer la théorie et le terrain : la géographie du bourg, les espaces naturels, la salle polyvalente Roby.



Pour finir, nous sommes rendus à l'école Blanchet en passant devant le terrain du projet scolaire. Accueillis par Mme PINTO, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Lagny sur Marne et Mme DECORNE, directrice de l'école élémentaire, nous avons parcouru l'établissement et expliqué les évolutions à venir. Informé préalablement de nos projets et sur intervention de M. Frédéric MAC KAIN, Sous Préfet de Torcy, M. MONZANI a confirmé à la commune qu'une dotation supplémentaire de 80.000 € nous serait accordée pour le financement de notre école, en plus des 251.000 € déjà actés.



La commune remercie chaleureusement M. le Préfet pour leur soutien et M. le Sous Préfet, qui est également venu à notre rencontre le 5 octobre dernier, pour leur action énergique ainsi que les personnes ayant eu à cœur de défendre notre dossier.

Ces rencontres des autorités départementales sur le territoire communal, sur l'invitation de vos élus, sont très importantes pour Dampmart. Elles montrent que nous ne sommes ni isolés ni oubliés. Elles permettent aux élus de transmettre des messages forts sur les difficultés auxquelles nous pouvons être confrontés et de recevoir des réponses ou des aides : gestion de la présence de gens du voyage ou des constructions illicites, maîtrise de l'urbanisation et de la création de logements, mise en place d'équipements nécessaires au fonctionnement d'une ville de plus de 3.000 habitants, notre place dans l'intercommunalité, etc... Nous avons été honorés de pouvoir recevoir M. le Préfet à Dampmart qui, compte tenu de l'étendue du département, n'accorde pas à toutes les communes ces moments d'échange privilégiés.



Volley-club de Dampmart

Championnat Loisirs

Après une saison de Championnat Loisirs mêlant 23 équipes de la Région Parisienne, le Dampmart Volley Club s'est classé 5^{ème} dudit championnat, derrière le podium Bussy, Ozoir et Lognes.

Félicitations et remerciements à tous les joueurs et joueuses qui se sont mobilisés pour obtenir ce classement, dans la bonne humeur et la volonté de faire jouer tout le monde, bases de l'esprit du Championnat Loisirs.

JSD

Encouragez-nous

La saison 2011-2012 redémarre pour la JSD, club historique de basket de notre village, et troisième plus ancien club de seine et marne. Après des résultats encourageants de nos jeunes les saisons passées (saison 2009-2010 : cadettes championnes de seine et marne, cadets vice-champions), notre club, entièrement mené par des bénévoles, a besoin du soutien de tous les Dampmartois afin de perdurer dans les années à venir : enfants bien évidemment, parents pour les encourager, supporters les samedis soirs pour soutenir l'équipe première (c'est mieux que le programme télé du samedi soir...). N'hésitez pas à venir nous rencontrer au gymnase : mardi soir à partir de 18H30 (poussins), mercredi et jeudi soir à partir de 19H00 (benjamins, cadets, séniors), samedi à partir de 13H30 (mini poussins, matchs de championnat de toutes les catégories).

Les Z'improbables

Match d'improvisation

C'est avec ferveur que la rentrée a eu lieu pour nos improvisateurs, non pas sur les bancs de l'école, mais sur les planches des entraînements. En compagnie de nouvelles recrues, les Z'improbables se préparent et rentrent en ébullition tous les lundis soirs pour vous proposer très prochainement un spectacle haut en couleurs!

Nous comptons sur votre présence parmi les spectateurs, pour venir mettre l'ambiance lors du match d'improvisation, entre Les Z'improbables de Dampmart et Les Impossibles de Yerres (94), qui se déroulera le samedi 03 décembre 2011 à 21h00 au gymnase.

Pour tout renseignement, contactez le 06 83 53 50 22.

<http://leszimprobables77.over-blog.com/>

Bulletin d'Informations Municipales

Tiré à 1 400 ex
Dépôt légal : 99 ARC 017
Directeur de la Publication :
Georges CARRE
Rédaction, Photos, Conception :
Mairie Dampmart,
Commission communication
Plans projet scolaire : BN Architectes
Impression : AZAPRIM

Vie Scolaire

Remise des dictionnaires

Souvenirs, grand moment des dédicaces pour les instituteurs et les amis.

Chaque année le passage des uns à la grande école et des autres au collège est l'occasion pour la municipalité de marquer avec les enfants ce grand événement de leur jeune vie par la remise d'utiles dictionnaires.



Kermesse

Ce samedi 18 juin 2011 pour la troisième année, l'association des parents d'élèves a organisé la kermesse à l'école maternelle.

Cette année les grands jeux en bois habituellement utilisés (car ils sont chouettes) ont été enrichis d'autres loués à la ludothèque de Lagny sur Marne.

Par chance la pluie n'est pas venue troubler cette matinée. Nous avons cependant tout prévu et avons installé des barnums dans la cours grâce à l'aide de la municipalité (entre autres : Didier Loiseau, Monique Gros, Marie France Gros).

Ce fut un bon moment d'échange et de partage de tous les parents et enfants autour de gâteaux, bonbons, café et jus de fruits.

En souhaitant une participation aussi active pour recommencer en juin 2012 !!!

Informations

NOTE AUX HABITANTS

Plusieurs Dampmartois sont venus en mairie signaler des fissures sur leur habitation peut être liées à la sécheresse des derniers mois.

Pour que la collectivité sollicite la Préfecture de Seine et Marne pour une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée à la sécheresse pour le territoire de la commune, nous vous invitons à signaler par courrier adressé à Monsieur le Maire, les désordres constatés dans vos habitations.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES AVANT LE 31 DECEMBRE 2011

Pour les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales et qui souhaitent voter pour les élections présidentielles des 22 avril et 6 mai 2012 ainsi que les élections législatives des 10 et 17 juin 2012, vous devez impérativement vous inscrire en mairie, avant le 31 décembre 2011.

Pour vous inscrire, vous devez vous présenter à l'accueil de la mairie avec les documents suivants : une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

VENTE DE SAPINS À L'ESAT LA GRANGE AU BOIS

Comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année, l'atelier horticulture de l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) « La Grange au Bois » organise une vente de sapins de Noël (Epicéas et Nordmann). Vous trouverez également sur place : bûches, houx, branchages variés et plantes fleuries pour réaliser vos décors de fête.

Vente au public à partir du vendredi 2 décembre 2011 ; du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Rentrée des classes 2011-2012

Les effectifs des écoles se maintiennent

Ecole maternelle	116 (4 classes)
Ecole élémentaire	180 (7 classes)

Deux nouvelles directrices sont en charge des écoles, Mme Florence Decorne à l'école élémentaire, Mme Claire Gallet à l'école maternelle.

L'équipe enseignante de l'école élémentaire est constituée de Mme Félix (CP), Mme Duché (CP/CE1), Mme Humbert (CE1), Mme Florence Decorne (CE2), Mmes Segalen et Fenault (CE2/CM1), Mme Ammadi (CM1/CM2), Mme Malvisi (CM2).

L'équipe enseignante de l'école maternelle est constituée de Mme Geffroy (Petits/Moyens), Mr Orleach (Petits/Moyens), Mmes Gallet et Lacoste (Moyens/Grands), et Mmes Lacoste et Peugneur (Grands).

Affaires sociales

Ciné-Séniors

La commune de Dampmart et le cinéma « Le Cinq » Rue Delambre à Lagny sur Marne s'engagent dans un partenariat destiné à faciliter l'accès au cinéma des plus de 60 ans, lors d'une séance mensuelle fixée le jeudi hors des périodes scolaires.

Le prix des places est de 5 €, le CCAS de Dampmart prendra à sa charge 2 € par place vendue lors de ses séances soit une participation pour le spectateur de 3 €.

Pour bénéficier de cet avantage tarifaire, les personnes concernées devront fournir à la caisse du cinéma un justificatif de domicile et leur carte nationale d'identité.

Prochaines séances : le jeudi 1^{er} décembre 2011 à 14h00.

BUS PEP'S : LIGNE N° 4

Depuis le 2 novembre 2011, l'itinéraire et les horaires de votre ligne ont été modifiés suite à l'ouverture du souterrain. Les fiches horaires sont disponibles en Mairie et sur le site internet www.buspeps.fr.

INFORMATION RETRAITE

Les retraités franciliens du régime général qui ont déménagé en cours d'année doivent signaler à la Cnav leur nouvelle adresse avant le 1^{er} décembre. Ils seront ainsi informés sur le montant de la retraite devant figurer sur leur future déclaration de revenus pré-remplie.

Vous êtes à la retraite, en bonne santé et attentifs à le rester ? La Cnav, la MSA Ile-de-France et le RSI Ile-de-France* vous proposent de participer à des ateliers mémoire, de prévention des chutes ou encore des conférences sur l'équilibre alimentaire et des conseils sur l'aménagement de votre logement.

L'objectif est de vous aider à préserver votre autonomie et à prévenir les effets du vieillissement. Ces activités sont encadrées par des professionnels de la prévention. A la fois pédagogiques et ludiques, elles sont conçues comme un temps d'échange et de convivialité.

Pour participer, appelez le PRIF au 01 49 85 45 92.

Ouvertures exceptionnelles les samedis 3 - 10 - 17 décembre 2011 (mêmes horaires).

Plus d'infos au : 01.60.94.23.11
ESAT « La Grange au Bois » 24 bis, Avenue Raymond Poincaré (direction Provins)
77400 LAGNY SUR MARNE